

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 85 (1958)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Le "Conseil" a siègé  
**Autor:** Molles, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-231101>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le „Conseil“ a siégé

Le « Conseil » des patoisants romands a tenu une dernière séance avant les vacances. Il reprendra son activité en septembre...

On déplore trop d'absences, quelques-unes excusées, d'autres pas !

Il serait indispensable qu'à chaque séance, un au moins des représentants des cantons fût présent.

On salue la présence de M. l'abbé Sierro Nicolas, qui siège pour la première fois parmi nous.

M. Charles Clément, président, peu bien, et auquel nous souhaitons de nous revenir en bonne santé cet automne, est remplacé par cet ami Charles Montandon, dynamique vice-président.

En ouvrant la réunion, il relève au sujet d'une intervention de M. Schülé en avril et relatée par le *Conteur romand*, qu'en quittant la présidence, il a exprimé la reconnaissance du Conseil aux gouvernements cantonaux et à Pro Helvétia, qui si généreusement ont soutenu et soutiennent notre mouvement.

M. O. Pasche, décidément surchargé, lance un appel au secours ! Le soussigné s'offre à rédiger dorénavant les procès-verbaux du Conseil... Il est évident que l'on ne peut être à la fois au four et au moulin !

Le Conseil s'attache ensuite longuement à résoudre un certain nombre de fâcheux malentendus concernant « Archives sonores et émissions radiophoniques ». MM. Fernand-Louis Blanc et Wiblé s'expliquent tour à tour... vêtement. Nous n'entrerons pas dans les détails et souhaitons qu'une solution — déjà amorcée au sein du Conseil — soit trouvée et donne satisfaction à deux de ses membres auxquels tous les patoisants romands doivent une infinie reconnaissance pour leur ardeur à défendre notre cause, et à la défendre intelligemment et avec dévouement.

Le « Conseil » prend acte des rapports de MM. O. Pasche, Ed. Helfer et Zufferey et de tout ce qui a été fait par la commission de propagande du *Conteur romand*, organe officiel des patoisants, commission qui n'a pu encore se constituer et n'a siégé qu'officieusement. Le soussigné demande que la dite commission complète se constitue au plus tôt et propose à l'assemblée d'élire son président en la personne de M. Ed. Helfer, un vaillant défenseur de nos us et coutumes, proposition qui est admise. Nous remercions encore, ici, tous ceux qui ont fait des dons pour que « le *Conteur* vive » ou lui ont trouvé des abonnés.

On n'est pas encore fixé définitivement au sujet des Fêtes romandes qui devaient avoir lieu à Moudon l'an prochain. Mais il s'avère d'ores et déjà que nos amis moudonnois — devant le peu d'enthousiasme manifesté par les patoisants vaudois eux-mêmes, il faut bien le dire — renoncerait à prendre en charge la lourde organisation de ces fêtes. Attendons le rapport de la commission qui ne saurait tarder...

L'assemblée entend encore M. Jos. Simonin, Jura, au sujet du prochain grand Concours Patois-Radio. Une décision sera prise à ce sujet en septembre.

Le « Conseil » délègue notre secrétaire romand Oscar Pasche aux « Journées cantonales valaisannes », les 5 et 6 juillet, à Evolène, journées qui s'annoncent fort bien.

Après quelques mots encore de M. Eugène Wiblé, qui s'offre bénévolement à faire un certain nombre de causeries dans les « Amicales » sur le mouvement félibrige si apparenté au nôtre, et la proposition de M. Ad. Défago, Valais, de nommer une « Commission de Presse », la séance est levée.

R. Molles.